

Évry-Courcouronnes, le 4 mai 2021

Le Préfet de l'Essonne

à

Mesdames et Messieurs les maires,

Monsieur le Président de l'Union des Maires
de l'Essonne

En communication à :

Messieurs les sous-préfets d'arrondissements

Objet : Mise à disposition des équipements de protection Covid en vue des élections 2021

Dans la perspective de l'organisation des élections départementales et régionales au mois de juin prochain, le Ministère de l'Intérieur a fait livrer dans chaque département les équipements de protection Covid (masques et visières) et la quantité de gel hydro-alcoolique nécessaires au bon fonctionnement des bureaux de vote.

Ces équipements ont été répartis par communes au prorata du nombre de bureaux de vote et des personnes qui y seront présentes, puis regroupés pour des raisons pratiques par cantons pour leur distribution.

Entre le 17 et le 21 mai prochains, les communes chefs-lieux de cantons seront chargées de récupérer à Evry les lots correspondant aux communes qui les composent, selon des modalités qui seront définies préalablement avec mes services.

Il reviendra ensuite aux chefs-lieux de cantons d'en assurer la distribution aux communes selon une organisation qu'ils définiront chacun à leur niveau, mais qui devra en tout état de cause faire l'objet d'un bon de prise en compte détaillant les quantités remises.

Telles sont les informations que je tenais à porter à votre connaissance.

Le Bureau de Défense et de Sécurité Civile reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

~~Pour le préfet,~~
Le sous-préfet, directeur de cabinet

Cyril Alavoine